



Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le 1^{er} décembre 2017

Communiqué de presse

Réunion du Conseil pour la recherche aéronautique civile (CORAC) : Le Gouvernement confirme son ambition forte et partagée avec les acteurs de la filière

Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, a présidé ce vendredi 1^{er} décembre la dixième réunion du Conseil pour la recherche aéronautique civile (CORAC).

Cette instance rassemble tous les acteurs français de l'aéronautique civile (Etat, GIFAS, industriels, constructeurs, compagnies aériennes, aéroports, instituts de recherche), afin de définir ensemble des actions cohérentes de recherche et d'innovation technologiques, pour atteindre des objectifs communs de compétitivité, de sécurité et de transition écologique.

« Le CORAC est un exemple de dialogue réussi au sein d'une filière, allant des PME et ETI aux grands groupes industriels, qui doit à ce titre constituer une source d'inspiration pour d'autres secteurs », a indiqué la Ministre.

A l'occasion de cette réunion, la Ministre a réaffirmé l'ambition forte que porte le Gouvernement pour la recherche aéronautique civile, concrétisée par la décision de sanctuariser le soutien de l'Etat (DGAC) à hauteur de 135 millions d'euros par an sur cinq ans, dans le cadre du Grand Plan d'Investissement. Ce niveau ambitieux, comparable à celui des autres grands pays aéronautiques, donne à l'ensemble de la filière la stabilité et la visibilité nécessaires pour regarder l'avenir avec confiance.

La réunion de ce jour a permis de tracer les grandes lignes des actions de recherche et de technologie pour les années à venir, dans une période clé pour la préparation de la future génération d'aéronefs mais aussi pour préparer les évolutions et ruptures technologiques dans la manière de les concevoir, de les fabriquer et de les opérer.

Trois grands axes stratégiques ont été fixés ce jour, qui constituent une feuille de route partagée pour les prochaines années :

- « L'avion à énergie optimisée », pour réduire les besoins énergétiques des aéronefs. La filière a déjà accompli des progrès considérables en la matière, avec une réduction de 25% des émissions en 15 ans. Elle porte une responsabilité pour continuer de proposer au transport aérien européen et mondial des solutions toujours plus propres et performantes : nouvelles configurations, moteurs à ultra haut taux de dilution, électrification et hybridation de la propulsion, déploiement des matériaux composites, etc.
- « Autonomie et connexion », pour développer un avion connecté et autonome ainsi que des nouveaux modes d'opérations. Le renforcement permanent de la sécurité reste à ce titre un enjeu majeur pour la filière, dans un contexte d'augmentation du trafic mondial et d'essor des drones, avec une prise en compte toute particulière de la cybersécurité.
- « Les nouvelles méthodes de développement et de production », en adaptant à l'aéronautique les technologies d'intelligence artificielle, de « big data », en travaillant sur de nouveaux processus de production, dont la coopération entre robots et compagnons, et en développant le recours aux simulations numériques.

« Avec le CORAC, l'Etat et l'industrie partagent une même vision stratégique avec un pilotage opérationnel commun et collectif. Toute la filière aéronautique et spatiale, des maîtres d'œuvre donneurs d'ordres aux équipementiers et PME, est mobilisée dans le cadre de cette coopération étroite dont les résultats sont exemplaires » a déclaré Eric TRAPPIER, Président du GIFAS.

« Avec cette stratégie, nous sommes tous ensemble alignés sur un objectif : rendre la filière française du transport aérien encore plus compétitive et toujours plus respectueuse de l'environnement. Tous les acteurs de la filière savent qu'ils peuvent compter mon plein engagement pour les accompagner dans la réalisation de cette ambition », a conclu la Ministre.

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)